Envoyé en préfecture le 05/02/2026
Reçu en préfecture le 05/02/2026
Publié le
ID : 022-212202824-20260203-202602050901-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT DE DINAN
REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité
COMMUNE DE SAINT-CAST LE GUILDO
Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
Séance ordinaire du Mardi 3 Février 2026
à 20 heures

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT-CAST LE GUILDO légalement convoqué, s'est assemblé En son lieu ordinaire – salle d'honneur 1 Place de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Mme MICHEL Marie-Madeleine, Maire

Présents : Mme Marie-Madeleine MICHEL, Mme JEGU, M. VILT, Mme MAKLES, Mme QUENOUAULT, M. DELAMOTTE, M. PLESIER, M. LEMOINE, Mme FROSTIN, Mme TROTEL, M. LABBE, M. HAMON, Mme RAOUL DUVAL, Mme LETESSIER
Absents excusés représentés : M. VELLY, M. VILPASTEUR, Mme SELMER, M. PORTE, respectivement représentés par M. VILT, M. PLESIER, Mme JEGU, Mme Marie-Madeleine MICHEL
Absents excusés : Mme BREGAINT, Mme Chantal MICHEL
Absents : M. LEMAITRE, M. REBILLARD, Mme FRANCOIS
Secrétaire de Séance : M. LABBE

Le nombre de Conseillers Municipaux en exercice est de 23
Présents : 14
Votants : 18 (dont 4 pouvoirs)
Convocation adressée le 28 janvier 2026

***

AFFAIRE 10 - CENTRE NAUTIQUE - CONVENTION AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL – EMPLOI ASSOCIATIF

Rapporteur : Mme MICHEL - Maire

Vu la délibération n° 7 en date du 6 Mai 2021 allouant une subvention de 9 000 € au Centre Nautique pour l'aide à l'emploi associatif

Cette convention vise à fixer les modalités du partenariat entre la Commune, le Conseil Départemental et ladite association pour définir les conditions financières d'accompagnement par le Département et la collectivité locale, à la pérennisation d'un emploi d'animateur.
Cette convention est conclue pour une durée de 4 ans à compter du 1er février 2026.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL
AUTORISE le Maire à signer la convention tripartite de subvention relative au financement d'un emploi associatif au sein de l'association Centre Nautique de Saint-Cast le Guildo dans le cadre d'une politique en faveur du sport annexée à la présente délibération.

VOTE : UNANIMITE

Secrétaire de séance
Jean-Baptiste LABBE

MAIRIE SAINT-CAST LE GUILDO ★22380★

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Marie-Madeleine MICHEL